
RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES STAGES DE CHIMIE CHM 3551-3556

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

N.B. La date limite d'inscription pour un stage est **la date limite de modification de choix de cours prévue par le calendrier des études** de la Faculté. Aucune inscription ne sera approuvée après cette date.

Descriptions des stages

- CHM 3551 : 1^{er} projet de recherche dans un milieu universitaire canadien. Offert été uniquement.
- CHM 3552 : 2^e projet de recherche dans un milieu universitaire canadien. Offert été uniquement.
- CHM 3553 : 1^{er} stage appliqué dans un milieu universitaire canadien. Offert A/H uniquement.
- CHM 3554 : 2^e stage appliqué dans un milieu universitaire canadien. Offert A/H uniquement.
- CHM 3555 : 1^{er} stage industriel dans tout milieu autre qu'une universitaire canadienne. Offert A/H/E.
- CHM 3556 : 2^e stage industriel dans tout milieu autre qu'une universitaire canadienne. Offert A/H/E.

Inscription

CHM 3551-3556

1. Remplissez le [formulaire d'inscription](#) disponible sur le site web du département de chimie sous la rubrique « stages » avant la date limite. Une fois remplie, la demande d'inscription est envoyée automatiquement au responsable des stages. Le responsable des stages autorise l'inscription aux stages suite à la validation des renseignements reçus. L'adresse courriel fournie doit être @umontreal.ca. Une fois l'approbation obtenue, la TGDE de 1^{er} cycle inscrira le stagiaire officiellement dans son centre étudiant.
2. C'est la responsabilité du stagiaire de se renseigner et de signaler au responsable des stages par [courriel au moins trois semaines](#) avant la remise du rapport si une entente de confidentialité est nécessaire pour la remise du rapport de stage et l'exposé oral. Un résumé scientifique non confidentiel du stage d'environ 6-10 phrases doit être acheminé au responsable de stages avec la déclaration qu'une entente de confidentialité est requise pour la remise du rapport. L'entente doit être finalisée au plus tard une semaine avant la soumission définitive du rapport de stage et il en sera question dans l'exposé.
3. Un abandon au stage doit être signalé par [courriel](#) au responsable des stages.

CHM 3555 et 3556

1. Une description des **tâches chimiques** à effectuer quotidiennement pendant le stage doit être soumise **avant la date limite de modification de choix de cours** pour tous les stages qui ne sont pas préalablement approuvés par le service des stages de la FAS.
2. L'emploi d'une ou d'un stagiaire est soumis à des conditions précises qui doivent être respectées par l'employeur. Les crédits de cours ne seront accordés que dans la mesure où les descriptions seront envoyées par l'employeur et approuvées par le coordonnateur des stages.
3. Les stages effectués en milieu non académique sont évalués uniquement sur la base d'un rapport et l'évaluation du superviseur de stage. La note finale accordée sera soit « S- succès » ou « E-échec ».

AUTRES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

- Aucun stage ne sera crédité si le stagiaire n'a pas fait les démarches nécessaires à son inscription **avant la date limite de modification de choix de cours de la faculté**.
- Il n'est pas possible de reporter des crédits accordés pour un stage ni de reporter son évaluation à un trimestre ultérieur. Les crédits et l'évaluation se rattachent obligatoirement au trimestre d'inscription. Le stage effectué pendant le trimestre d'été est évalué en août. Le stage effectué au trimestre d'automne est évalué en décembre et celui fait en hiver est évalué en avril.
- La durée d'un stage effectué pendant les trimestres d'automne ou d'hiver est d'un **minimum de 150 heures**, qu'il soit effectué en milieu académique ou non académique, environ 10 heures/semaine.
- La durée minimale d'un stage effectué à l'été est de 14 semaines à temps plein.
- Les communications entre les responsables de stage et les stagiaires se faisant uniquement par courriel, assurez-vous de donner une adresse courriel @umontreal.ca valide. Vérifiez le contenu de votre boîte régulièrement, assurez-vous qu'il vous reste de l'espace en tout temps et mettez stages@chimie.umontreal.ca dans votre carnet d'adresses.

ÉVALUATIONS

Les stages sont normalement évalués sur les éléments suivants : a) un rapport détaillé résumant le travail effectué pendant le stage et b) l'appréciation du stagiaire par le superviseur de stage. Les CHM 3551-3554 seront évalués avec un exposé oral présentant les travaux devant un jury de professeur(s). Les CHM 3555 et 3556 seront évalués également par une rencontre mi-cours avec le superviseur du stage.

Les rapports

Les rapports doivent être remis exclusivement sous format PDF au [responsable des stages](#). La taille maximale du fichier à envoyé par courriel selon les normes suivantes est de 15 Mb.

- Le nom du fichier soumis doit être **NOM_prénom_sigle_trimestreannée.pdf**. Par exemple, Smith_Francine_CHM3551_E2022.
- Les fichiers autres qu'en format PDF et/ou avec un nom de fichier autre que celui demandé ne seront pas acceptés et ils seront considérés comme étant remis en retard.
- N.B. La taille du courriel avec les pièces jointes **ne doit pas dépasser 15 Mb**, qui est la limite des serveurs universitaires.
- Si des annexes sont incluses, elles doivent être incluses dans **le fichier PDF** du rapport. Qu'un seul fichier PDF regroupant le rapport ET les annexes doit être remis. Si le fichier PDF du rapport incluant les annexes dépasse 15 Mb. Le nom des fichiers annexe séparé doivent être clairement indiqué, i.e. NOM_prénom_annexe#.pdf.

Le rapport doit relater les travaux de chimie accomplis pendant le stage, incluant les schémas réactionnels et les mécanismes. Le rapport doit être suffisamment détaillé pour permettre au comité d'évaluer adéquatement le degré de compréhension du stagiaire. Quoique le style du rapport puisse varier quelque peu selon le caractère des travaux impliqués, il y a quand même des éléments communs pour tous les rapports dont il faut tenir compte. Un guide de ce que le rapport de stage devrait contenir est le suivant, dont le nombre de pages est suggéré :

Page couverture (1 page)	Titre, nom du stagiaire, sigle du cours, date et lieu du stage, directeur du laboratoire d'accueil, nom du superviseur et <u>un résumé</u> du stage et des résultats.
Introduction (1-2 pages)	Mise en contexte du stage (définition de la problématique, travaux antérieurs, importance des objectifs à long terme, etc.), description des bases théoriques, mis en contexte de la recherche, objectifs de vos travaux, etc.
Partie expérimentale (autant de pages que nécessaire, mais aussi concis que possible)	Description des travaux effectués (i.e., les protocoles de synthèse des composés, les mesures, etc.), observations, résultats, données brutes, etc.
Discussion des résultats (3-5 pages)	Qu'est-ce que vous avez accompli? Comment les données et les observations s'expliquent-elles? Etc.
Conclusion (½ page)	Quels sont les objectifs qui ont été atteints et comment?
Bibliographie (½ -1 page)	Faites référence aux travaux antérieurs pour placer votre recherche en contexte.
Annexe (autant de pages que nécessaire)	Les spectres, les chromatogrammes, les diagrammes, etc.

Dans le cas des stages en recherche et développement, le style de présentation des résultats, de la bibliographie, etc. peut être inspiré des revues scientifiques telles que : *Canadian Journal of Chemistry*, *The Journal of Organic Chemistry*, *Inorganic Chemistry*, *Physical Chemistry Reviews*, *Organometallics*, *Analytical Chemistry*, etc.

- Le rapport peut être rédigé en français ou anglais selon les préférences du stagiaire.
- Le rapport du CHM 3555 et 3556 peut varier du style ci-haut, mais il doit clairement démontrer les connaissances acquises et les techniques mises en œuvre pendant le stage.
- Pour un deuxième stage fait dans la même équipe de recherche, le contenu (introduction, résultats, discussions, etc.) du rapport doit être différent du 1^{er} rapport de stage.
- La [grille d'évaluation](#) représentative est disponible sur le site des stages.

Les présentations orales

Une période de 10-13 minutes est accordée pour présenter les résultats de stage au comité d'évaluation. Une période de discussion et de questions d'environ 5-7 minutes suivra la présentation.

- La [grille d'évaluation](#) représentative est disponible sur le site des stages.

REMISE DES RAPPORTS DE STAGE

- La remise du rapport de stage est obligatoire pour tous les stages.
- Il y aura une pénalité de -20% par jour de retard.
- Aucun rappel ne sera envoyé pour la date de remise des rapports.
- Les dates de remise des rapports sont les suivantes.

- ❖ **Trimestre d'automne : 2^e lundi du mois de décembre avant 9h.**
- ❖ **Trimestre d'hiver : 2^e lundi du mois d'avril avant 9h**
- ❖ **Trimestre d'été : 3^e lundi du mois d'août avant 9h**

L'équipe de soutien du programme de stages pour les étudiants de l'Université de Montréal

Coordonnatrice des stages en sciences
Faculté des Arts et des Sciences
Téléphone: (514) 343-6111 p. 3488
Télécopieur: (514) 343-2185
Courriel: stages@iro.umontreal.ca
<http://www.fas.umontreal.ca/stages/>

Professeur responsable de l'encadrement
pédagogique des stages au Département de
chimie
Courriel: stages@chimie.umontreal.ca